

Intégration européenne et politiques économiques nationales

CPGE 2

Marine Salès-Juet

2023/2024

Plan du cours

1 Définitions

2 Des politiques européennes communes remplacent des politiques économiques nationales

- Certaines politiques conjoncturelles nationales perdent de leur importance
 - Certaines politiques conjoncturelles nationales sont supprimées
 - L'intégration européenne modifie la manière dont les États utilisent leurs propres politiques conjoncturelles
- Les politiques nationales structurelles sont également limitées par le processus d'intégration européenne
 - Une substitution complète ou partielle de quelques politiques structurelles nationales en politiques communes
 - Un encadrement des instruments et des objectifs de certaines politiques structurelles

3 Des politiques économiques nationales subsistent et restent importantes dans une Union économique pourtant fortement intégrée

- La mise en place de politiques européennes communes n'entrave pas toujours l'utilisation des politiques économiques nationales
 - Des politiques communes complémentaires aux politiques économiques nationales
 - Des politiques communes complémentaires aux politiques économiques nationales
 - Des politiques communes qui soutiennent certaines politiques économiques nationales
 - L'intégration européenne vue comme une coordination des politiques économiques nationales
- La volonté de maintenir certaines compétences économiques nationales peut cependant freiner l'intégration européenne
 - Manque de coordination des politiques budgétaire et monétaire : absence d'un policy-mix européen
 - Des politiques communes encore peu développées

- « *L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations **concrètes** créant d'abord une **solidarité de fait**.* » Robert Schuman, 9 mai 1950.
- « *J'ai toujours pensé que l'Europe se ferait dans les **crises** et qu'elle serait la **somme des évolutions** qu'on apporterait à ces crises.* » Mémoires de Jean Monnet, 1988.
 - 1 **Commentez** ces deux citations. Qu'en pensez-vous ?

Plan

- 1 Définitions
- 2 Des politiques européennes communes remplacent des politiques économiques nationales
- 3 Des politiques économiques nationales subsistent et restent importantes dans une Union économique pourtant fortement intégrée

Définitions

- **Intégration économique** : processus par lequel plusieurs nations s'accordent pour **faciliter les échanges** entre elles, afin d'**unifier progressivement** leurs marchés et d'**en tirer des avantages mutuels**.
- « *L'acte d'intégrer rassemble des éléments pour **former un tout**, ou bien il **augmente la cohérence** d'un tout déjà existant.* » François Perroux (1969).
- Distinguez la **régionalisation** des échanges ou de la **coopération économique**, du **régionalisme**.

Définitions

- **Intégration européenne** : création d'un **grand marché commun intérieur**, impliquant la **libéralisation complète des échanges** (hommes, capitaux, marchandises, services).
- **Objectifs ?**
 - **Hausse de la productivité globale des facteurs de production** (modèle de David Ricardo, 1817)
 - Baisse des **prix** (concurrence + taille des marchés)
 - Hausse de la **compétitivité** : incitation à l'**innovation** + baisse des **coûts**

Définitions

- **Politiques économiques nationales** : **Décisions** prises par les pouvoirs publics d'une nation donnée pour orienter l'activité économique dans un sens **jugé souhaitable par tous**, caractérisées par la **hiérarchisation des objectifs** poursuivis et par le **choix des instruments** mis en œuvre pour les atteindre.

Mise en évidence du paradoxe

- Un cadre **commun** de politiques économiques a dû être mis en place au niveau européen pour accompagner l'**intégration économique européenne** et la **libéralisation progressive des échanges** de biens, de services, de personnes etc.
- Politiques économiques **communes** v. **nationales**.
- **Intégration** économique européenne v. **coopération** économique.

Mise en évidence du paradoxe

- Compétences **exclusives**
- Compétences **partagées** : principe de **subsidiarité**, Traité de Maastricht (1992).
- Compétences **dites d'appui**

Mise en évidence du paradoxe

- **Inquiétude** paradoxale : Réticences à l'« **approfondissement** » de l'Union économique et monétaire **OU** politiques communes **trop limitées** source d'inefficacités.
- Exemples : difficile ratification des traités, Brexit ; politiques de santé, de défense ou environnementales.

Problématique

⇒ Dans quelle mesure les Etats membres de l'Union européenne doivent-ils **craindre** une substitution des politiques économiques nationales aux politiques communes européennes ?

- Y a-t-il véritablement une **opposition** entre les politiques économiques nationales et l'**intégration** européenne ? Le développement de l'un entraîne-t-il la disparition de l'autre ? (dimension **positive**).
- **Si oui**, est-ce une mauvaise chose ? (dimension **normative**).

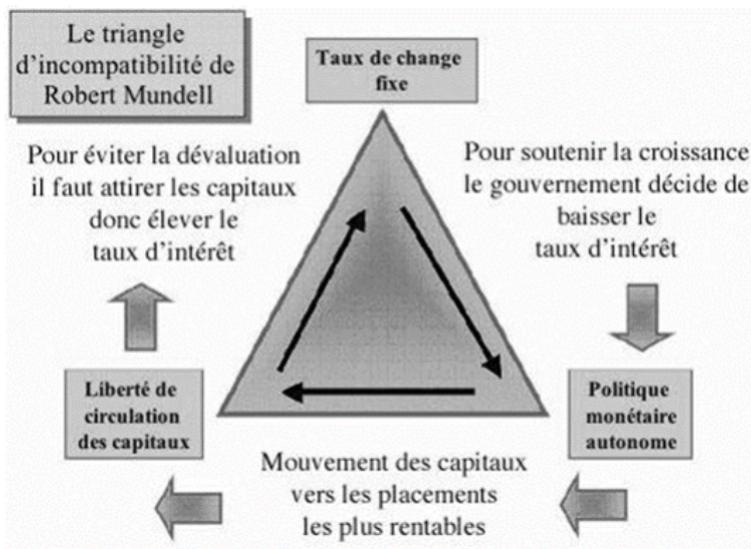
Plan

- 1 Définitions
- 2 Des politiques européennes communes remplacent des politiques économiques nationales
 - Certaines politiques conjoncturelles nationales perdent de leur importance
 - Les politiques nationales structurelles sont également limitées par le processus d'intégration européenne
- 3 Des politiques économiques nationales subsistent et restent importantes dans une Union économique pourtant fortement intégrée

Certaines politiques conjoncturelles nationales sont supprimées

- Politique de **change** : avantages et inconvénients.
- Politique **monétaire**
 - **Triangle des incompatibilités** de Robert Mundell (1960) :
 - ▶ [Link](#)
 - ① Déterminez les **variables** du triangle d'incompatibilité de Robert Mundell.
 - ② Expliquez **pourquoi** la politique monétaire **au sein de la zone Euro** ne peut être que commune.
 - ③ Montrez que la politique monétaire commune est un **avantage** pour la France par rapport à la situation **antérieure** à l'adoption de l'euro.

Certaines politiques conjoncturelles nationales sont supprimées



Certaines politiques conjoncturelles nationales sont supprimées

- Inconvénients d'une politique monétaire **unique européenne** : chocs **asymétriques** et **diffusion** de la politique monétaire.

L'intégration européenne modifie la manière dont les États utilisent leurs propres politiques conjoncturelles

- Politique **budgétaire**
 - **Critères de convergence** pour les pays candidats à la zone euro.
 - **Pacte de stabilité et de croissance** (Traité d'Amsterdam, 1997).
 - **Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance** (2012).

- Faut-il aller vers une **Union budgétaire** ?

Une substitution complète ou partielle de quelques politiques structurelles nationales en politiques communes

- Politique commerciale commune (1957)
 - Traité de Rome (1957).
 - **Objectif** : éviter le **risque de contournement**.
 - **Instruments** : **tarif douanier** commun, **restrictions quantitatives** communes et **accords préférentiels** avec des pays particuliers conformément aux règles de l'**Organisation Mondiale du Commerce**.

Une substitution complète ou partielle de quelques politiques structurelles nationales en politiques communes

- Politique **agricole commune** (1962)
- **Cinq objectifs prioritaires** selon le Traité de Rome (1957) :
 - Garantir la **sécurité** des approvisionnements alimentaires.
 - Améliorer la **productivité** de l'agriculture.
 - Assurer des **prix raisonnables** aux consommateurs,
 - **Stabiliser** les marchés (en évitant la **surproduction**).
 - Assurer un **niveau de vie équitable** à ceux qui travaillent dans l'agriculture (afin de promouvoir l'agriculture familiale, éviter un exode rural massif).

Une substitution complète ou partielle de quelques politiques structurelles nationales en politiques communes

- **Trois** principes de fonctionnement :
 - **Unité** de marché : **libre-circulation** des produits agricoles.
 - **Solidarité** financière : soutien des **prix** agricoles par le **FEAGA** (Fonds Européen Agricole de Garantie) et des **agriculteurs** par le **FEADER** (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural).
 - **Préférence** communautaire : protection **commerciale** destinée à **protéger les agriculteurs** de la concurrence des pays tiers. **Pratiquement caduque aujourd'hui.**

Une substitution complète ou partielle de quelques politiques structurelles nationales en politiques communes

- **Dispositifs :**
 - Aides **indirectes** : prix **minimum garanti** pour la production en comblant la différence entre le prix du marché et le prix garanti.
 - Aides **directes** au revenu depuis la réforme de 1992 : en échange d'une baisse des prix garantis (**convergence vers les prix du marché**) et d'un gel partiel des terres afin de réduire la surproduction, l'Union verse des aides proportionnelles à la **superficie** de l'exploitation.

Une substitution complète ou partielle de quelques politiques structurelles nationales en politiques communes

- Inconvénients : [▶ Link](#)
 - **Surproduction** dans plusieurs secteurs.
 - Source **d'inégalités** : entre petites et grandes exploitations.
 - Poids **financier** lourd dans le budget européen.
 - Difficultés avec l'**OMC**.
 - Nouveaux problèmes : **dimension environnementale et sanitaire**.

Une substitution complète ou partielle de quelques politiques structurelles nationales en politiques communes

- Réformes :

- 1968 : Sicco Mansholt alerte sur les risques d'une **surproduction** agricole.
- 1972 : **Plan Mansholt**.
- 1992 : Réforme **Mc Sharry**.
- 1999 : **Accords de Berlin**, qui dotent la PAC de deux piliers.
- 2003 : Principe de "**conditionnalité des aides directes**".

Une substitution complète ou partielle de quelques politiques structurelles nationales en politiques communes

- 2008 : Objectif actuel de la PAC : "*agriculture européenne compétitive, respectueuse de l'environnement, capable de maintenir la **vitalité du monde rural** et de répondre aux exigences des consommateurs en matière de **qualité** et de **sécurité** des denrées alimentaires*".
- 2014 : verdissement de la PAC avec la mise en place du **pacte vert** ou « **Green Deal** », qui vise à réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990.
Noëlle Beckman et al. (2020) ont simulé l'impact possible du verdissement de la PAC.

Une substitution complète ou partielle de quelques politiques structurelles nationales en politiques communes

- 2023-2027 : **32 % du budget européen**. Mise en place des paiements optionnels appelés « écorégimes ».

Un encadrement des instruments et des objectifs de certaines politiques structurelles

- Politique de la **concurrence**
 - Système de responsabilités **partagées** entre autorités nationales et européennes.
 - Concurrence et **service public**.
 - Concurrence et **politique industrielle**.

Un encadrement des instruments et des objectifs de certaines politiques structurelles

- Politique de l'environnement
 - **Acte unique (1986)** : compétence **partagée**.
 - **Traité de Maastricht (1992)** : politique **environnementale**.
 - **Traité d'Amsterdam (1997)** : **développement durable**.
 - **Traité de Lisbonne (2007)** : lutte contre le **changement climatique**.

Un encadrement des instruments et des objectifs de certaines politiques structurelles

- Politique de l'environnement
 - **Paquet énergie-climat (2014)** : objectifs de l'UE pour 2030.
 - **Pacte vert pour l'Europe (« Green Deal », 2020)** : nouveaux objectifs plus **ambitieux** pour 2030.
 - **« Paré pour 55 » (« Fit for 55 », 2021)** : réforme marché carbone + mécanisme d'ajustement aux frontières (MACF).

Plan

- 1 Définitions
- 2 Des politiques européennes communes remplacent des politiques économiques nationales
- 3 Des politiques économiques nationales subsistent et restent importantes dans une Union économique pourtant fortement intégrée
 - La mise en place de politiques européennes communes n'entrave pas toujours l'utilisation des politiques économiques nationales
 - La volonté de maintenir certaines compétences économiques nationales peut cependant freiner l'intégration européenne

Des politiques communes complémentaires aux politiques économiques nationales

- Principe de **subsidiarité** (article 5 du Traité de Maastricht, 1992).
 - L'Union n'agit, sauf pour les domaines de sa compétence **exclusive**, que lorsque son action est **plus efficace** qu'une action entreprise au niveau national, régional ou local.

Des politiques communes complémentaires aux politiques économiques nationales

- Politique **industrielle européenne**
 - 70's : **Accompagner et atténuer** les effets sociaux de la restructuration des industries déclinantes.
 - 80's : Prise de conscience de l'importance d'une **cohérence** et d'une **coordination** des politiques industrielles.
 - 90's : Mais dépenses affectées à la politique industrielle européenne encore **marginales**.

Des politiques communes complémentaires aux politiques économiques nationales

- Depuis les années 2000 :
 - **Politiques communes** concernant les **réseaux transeuropéens** de transport, de télécommunication et d'énergie.
 - Création du statut juridique de **société européenne** (2004).
 - Stratégie de **Lisbonne** (2000) remplacée par Stratégie **Europe 2020** puis **Horizon Europe (2020)**.
 - **Plan Juncker (2014)** devenu **InvestEU (2020)**.

Des politiques communes complémentaires aux politiques économiques nationales



► [Link](#)

- ① Identifiez les **objectifs** du programme européen InvestEU.
- ② Identifiez les **moyens** mis en œuvre par l'Union européenne dans le cadre de ce programme.
- ③ Identifiez avec quelles **institutions** ce programme est mis en œuvre. Cela vous semble-t-il source d'efficacité ?
- ④ Justifiez en quoi ce programme peut permettre la mise en œuvre d'une politique industrielle européenne **ambitieuse**.

Des politiques communes complémentaires aux politiques économiques nationales

- Politique étrangère et de sécurité
 - **Politique étrangère de sécurité commune (PESC)** : compétence **particulière** de l'Union européenne.
 - **Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE, 1995)**.
 - **EUROPOL** et **EUROJUST**.

Des politiques communes complémentaires aux politiques économiques nationales

- Politique d'aide au développement
 - **Objectif** : favoriser le **développement durable** des pays pauvres et leur permettre de jouer un **rôle économique** sur le plan mondial.
 - Aides aux pays **ACP** (prévues dès le Traité de Rome, 1957).
 - Aides aux **PECO** : programme **PHARE** (1989).
 - Aides aux pays candidats à l'UE : **IPA** depuis 2007. **IPA II** depuis 2014.
 - Aides apportées au **reste du monde** : « *global gateway* » ou « portail mondial ».

Des politiques communes qui soutiennent certaines politiques économiques nationales

- Politiques régionale et de cohésion
 - **Fonds social européen** (1957).
 - **Fonds européen du développement régional** (FEDER, 1975).
 - **Fonds de cohésion** (1992).
 - **Fonds européen d'ajustement à la mondialisation** (2006).
 - **Fonds européen pour une transition juste** (2020)

Des politiques communes qui soutiennent certaines politiques économiques nationales

- Politique de **recherche**
 - **Objectifs** : internaliser les effets externes, compétitivité au plan international...
 - **Moyens** : collaborations trans-européennes, Espace Européen de la Recherche (2000).

L'intégration européenne vue comme une coordination des politiques économiques nationales

- Coordination des politiques économiques et de **l'emploi** :
 - **Méthode ouverte de coordination.**
 - **Stratégie Europe 2020** : Parvenir à un taux d'emploi de 75 % de la population âgée de 20 à 64 ans.

L'intégration européenne vue comme une coordination des politiques économiques nationales

- Coordination des politiques de **l'éducation et de la formation**
 - **Méthode ouverte de coordination** encore.
 - Exemples :
 - **Processus de Bologne** (1998) : Réforme de l'enseignement supérieur.
 - **Stratégie Europe 2020** : Ramener à moins de 10 % le taux de décrochage scolaire et porter à au moins 40 % la part de la population âgée de 30 à 34 ans ayant achevé un cursus universitaire.

Manque de coordination des politiques budgétaire et monétaire : absence d'un policy-mix européen

- Pour les **politiques budgétaires** :
 - Question de la **crédibilité** de la sanction.
 - Question de la fixation des **objectifs** à atteindre : instauration d'un dispositif **préventif** relatif à l'élaboration des budgets dès 2010 (en amont).
 - **Redéfinir les règles budgétaires européennes?**
 - **Philippe Martin, Jean Pisani-Ferry et Xavier Ragot**
Pour une refonte du cadre budgétaire européen (2021).
 - Créer un "**vrai**" budget européen? **Patrick Artus et Isabelle Gravet** La crise de l'Euro (2012).

Manque de coordination des politiques budgétaire et monétaire : absence d'un *policy-mix* européen

- Redéfinir le **principal objectif de politique monétaire** de la BCE pour un vrai *policy-mix* européen ?

Une harmonisation fiscale difficile

- Fiscalité **indirecte** : directive européenne relative à la TVA (1992).
- Fiscalité **directe** : convergence difficile car élément fort de **souveraineté**.

Libéralisation difficile des services

- Directive "**Bolkestein**" ou sur la libéralisation des services (2004) : liberté d'établissement et de prestation (**principe du pays d'origine**).
- Nouvelle directive en 2006 : principe du **pays d'accueil**.

Politiques de santé publique : vers une Europe de la santé ?

- **Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC, 2020)**
- **Agence européenne des médicaments (EMA)**
- **Autorité européenne de préparation et de réaction aux urgences sanitaires (HERA, 2022)**